

[LIRE MES MAGAZINES](#)weekend
Q

FOCUS

LE VIF
Express

Christophe Collignon © belga



BELGIQUE

Le dossier Cristal Park s'immisce au parlement wallon

20-04-2022 • Mise à jour: 24-04-2022 • 2 min. de lecture

Le dossier Cristal Park suscite des remous au parlement wallon. Le ministre des Pouvoirs locaux, Christophe Collignon est en contact avec la Ville de Seraing.

Le dossier Cristal Park suscite des remous au parlement wallon où le sujet a fait l'objet **d'un débat en commission** des Pouvoirs publics ce mercredi matin. [Le Vif avait révélé](#) fin mars que le parquet de Liège avait ouvert une information judiciaire pour corruption dans le cadre du projet immobilier Cristal Park, à Seraing. En vingt-cinq ans, plus de 40 millions d'euros de fonds publics ont été mobilisés sans qu'un seul bâtiment ne sorte de terre...

Lire l'enquête: **Soupçons de corruption à Seraing: la justice enquête sur le Cristal Park, un projet-mirage aux 40 millions d'argent public (info Le Vif)**

« Des faits ont été relevés par les médias. Ils sont suffisamment interpellants pour qu'on enclenche une série d'actions afin d'obtenir des réponses », a d'emblée estimé Benoît Dispa (Les Engagés). « Une quarantaine de millions d'euros ont été investis par différents pouvoirs et institutions publics, avec très peu de résultats. **Aucun bâtiment n'est sorti de terre** et aucun emploi n'a été créé alors que le projet est lancé depuis plus de 15 ans », a pour sa part rappelé Alice Bernard (PTB). « Il est important que la Région, en tant que pouvoir de tutelle, puisse garantir la transparence sur ce dossier, puisqu'on constate qu'au niveau local la majorité communale (PS) n'a délivré jusqu'à présent qu'au compte-gouttes les réponses aux questions légitimes de l'opposition », a-t-elle ajouté en appelant également à une « réorientation de certains des projets afin qu'ils soient plus respectueux de la nature ».

« Ne préjuge pas »

Dans les rangs de la majorité, la députée Ecolo Veronica Cremasco a elle aussi souligné la nécessité d'un débat public « sur la redirection des fonds afin qu'on ne continue pas à émietter le projet ». « Notre parlement peut avoir un débat et une prise de position étant donné le nombre de pouvoirs publics concernés », a-t-elle estimé. « Tant le principe de bonne administration et d'équitable procédure que le principe d'impartialité qui s'imposent à l'administration, exigent **que l'autorité de tutelle ne préjuge pas**, avant une instruction complète du dossier, de la décision qu'elle sera amenée à prendre », leur a répondu le ministre wallon des Pouvoirs locaux, Christophe Collignon (PS).

« Le ministre qui exerce cette fonction se doit dès lors de faire preuve **de la plus extrême des prudence**s, en respectant une certaine réserve, dans ce

dossier comme dans d'autres, et ce d'autant plus qu'une instruction judiciaire est ouverte. N'étant ni procureur, ni juge d'instruction, il ne m'appartient pas de commenter, depuis les bancs du Parlement, le contenu de cette instruction », a-t-il poursuivi. « Néanmoins, dans le cadre de mes compétences, et même si je n'ai été saisi d'aucune réclamation quant aux éléments relatifs à l'éventuel manque de transparence, j'ai sollicité mes services, dès le 13 janvier dernier, afin qu'ils se penchent sur les éléments relatifs à ce dossier et notamment le respect du droit à l'information des conseillers communaux. Des échanges entre mon administration et la Ville de Seraing ont eu lieu et sont toujours en cours afin de **solliciter l'une ou l'autre précision** », a enfin affirmé le ministre.

